



Mention Complémentaire Coloriste - Permanentiste

► Secteur Professionnel

Un métier qui assure l'ensemble des soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure. Aux soins courants comme le shampoing, la coupe et le brushing, s'ajoute le traitement du cuir chevelu, la permanente et la couleur. Une profession qui réclame de l'imagination, le sens des formes, des couleurs et de l'harmonie.

► Le Métier

Destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans en apprentissage ou adultes en formation continue titulaires d'un CAP Coiffure, le coloriste-permanentiste est un spécialiste des techniques de coloration et de modification de la forme des cheveux. Il conçoit et réalise des effets capillaires par coloration, méchage, défrisage... Il exerce son activité dans les salons, les entreprises de coiffure, les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, les établissements sanitaires et sociaux.

► Les Débouchés

Le titulaire de la **Mention Complémentaire Coloriste-Permanentiste** est apte à accueillir un(e) client(e), le(la) coiffer, prendre et organiser des RDV. Poursuite d'Etude : Brevet Professionnel Styliste/Visagiste ou Coloriste/Permanentiste - Brevet de Maîtrise.

Centre de Formation des Apprenti(e)s

Formation Professionnelle Continue

Atelier de Pédagogie Personnalisée

1, Boulevard des Miquelots
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél. 05 57 52 72 90
Fax. 05 57 52 72 96

Nous contacter
orientation@cfa-cobas.fr

Infos et conseils
www.apprentissage-aquitaine.fr
www.agglo-cobas.fr

R E G I O N



AQUITAINE

COBAS



Bassin d'Arcachon Sud
Communauté d'Agglomération

► Qualités Requises

- Etre en bonne condition physique (station debout prolongée)
- Etre dynamique
- Savoir s'adapter
- Etre motivé(e)

- Savoir communiquer
- Avoir une bonne présentation
- Avoir la patience
- Aimer l'art et la mode

Informations, Conseils, Accompagnement de vos projets...

► La Formation

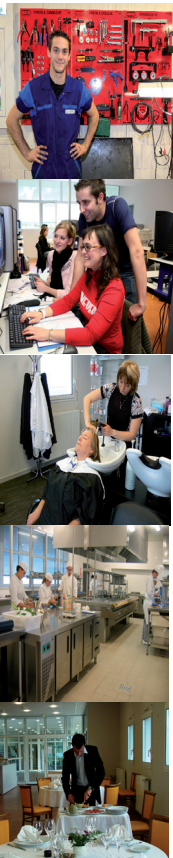
Elle se déroule pour 1/4 au Centre de Formation des Apprenti(e)s de la COBAS et pour 3/4 dans l'entreprise. Les caractéristiques de la formation doivent permettre à l'apprenti(e) d'accéder progressivement un à un à un niveau de compétences et de qualification afin de lui donner la possibilité de le rendre immédiatement opérationnel en entreprise.

ENSEIGNEMENTS

Professionnel

- Physique/Chimie Appliquée à la Profession
- Technologie Appliquée à la Profession
- Travaux Pratiques
- Arts Appliqués
- Gestion/Vente
- Ergonomie-Hygiène-Sécurité
- Biologie Appliquée

Formation en 1 An
Alternance 2 jours/semaine sur 29
semaines



Taux de rémunération d'un Apprenti

16-17 ans	18-20 ans	21 ans et plus
54 % du SMIC	66 % du SMIC	78 % du SMIC

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...).

Renseignements
et Relations Entreprises

Myriam FERNANDEZ
05.57.52.72.90
mfernandez@cfa-cobas.fr

Pour tout renseignement et
inscriptions candidats

Christine MASSE
05.57.52.72.90
cmasse@cfa-cobas.fr